



# GLOBAL LAND GOVERNANCE INDEX

## INDICATEURS



**1A**

Le cadre juridique national garantit la sécurité des droits fonciers

**1B**

Hommes et femmes ruraux disposant de documents

**1C**

Hommes et femmes ruraux qui estiment que leurs droits sont garantis



**2A**

Le cadre juridique national soutient les agriculteurs familiaux

**2B.1**

Un budget et des programmes dédiés soutiennent les agriculteurs familiaux

**2B.2**

Un environnement favorable et propice aux agriculteurs familiaux

**2C**

Répartition équitable des terres, par taille



**3A**

Le cadre juridique national reconnaît les différents droits de propriété

**3B**

Divers droits de propriété sont mis en œuvre dans la pratique

**3C**

Hommes et femmes ruraux vivant sur des terres communautaires et estimant que leurs droits sont garantis



**4A**

Le cadre juridique national sur la terre tient compte de la dimension de genre

**4B**

Proportion de femmes parmi les propriétaires agricoles ou les détenteurs de droits

**4C**

Les femmes rurales estiment que leurs droits sont garantis



**5A**

Le cadre juridique national reconnaît le droit des Peuples Autochtones à la terre, aux territoires et aux ressources

**5B**

Les droits des Peuples Autochtones sont mis en œuvre et reconnus dans la pratique

**5C.1**

Les Peuples Autochtones estiment que leurs droits sont garantis

**5C.2**

Proportion des terres détenues ou utilisées par les Peuples Autochtones qui sont reconnues



**6A**

Le cadre juridique national rend compte du régime foncier dans le contexte des Conventions de Rio

**6B**

Le régime foncier et la participation des parties prenantes sont pris en compte dans la mise en œuvre des Conventions de Rio

**6C**

La sécurité des droits fonciers contribue à l'amélioration des résultats en matière de climat, de biodiversité et de restauration



**7A**

Le cadre juridique national favorise la prise de décision inclusive

**7B**

La gestion de l'utilisation des terres rurales est basée sur la participation du public

**7C**

Les plateformes multipartites sur les questions foncières sont accessibles et inclusives



**8A**

Le cadre juridique national exige des données actualisées, fiables et accessibles et des garanties contre la corruption

**8B**

L'exhaustivité et l'ouverture des données et informations foncières accessibles au public

**8C**

Corruption dans le secteur foncier



## 9A

Le cadre juridique national comprend des garanties et empêche l'accaparement des terres

## 9B.1

Acquisitions de terres à grande échelle sans conflit signalé

## 9B.2

Le consentement préalable, libre et éclairé et d'autres garanties sont mis en œuvre dans les transactions foncières

## 9C

Acquisitions de terres à grande échelle pour lesquelles une compensation a été reçue ou des mesures correctives ont été prises



## 10A

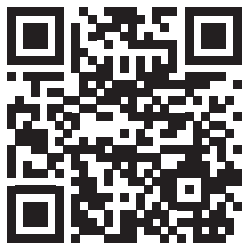
Le cadre juridique national protège les droits des défenseurs de la terre et de l'environnement

## 10B

Les mécanismes de protection garantissent la sécurité des défenseurs de la terre et de l'environnement

## 10C

Attaques contre les défenseurs des Peuples Autochtones, de la terre et de l'environnement



### POUR PLUS D'INFORMATION

Eva Hershaw, [E.HERSHAW@LANDCOALITION.ORG](mailto:E.HERSHAW@LANDCOALITION.ORG)

Mariella Schlingloff, [M.SCHLINGLOFF@LANDCOALITION.ORG](mailto:M.SCHLINGLOFF@LANDCOALITION.ORG)

[WWW.LANDEXGLOBAL.ORG](http://WWW.LANDEXGLOBAL.ORG)

### SECRÉTARIAT DE LA COALITION INTERNATIONALE POUR L'ACCÈS À LA TERRE C/O FIDA

Via Paolo di Dono 44 , 00142–Rome, Italie tél.. +39 06 5459 2445 fax +39 06 5459 3445

[info@landcoalition.org](mailto:info@landcoalition.org) | [www.landcoalition.org](http://www.landcoalition.org)